



RALLYE

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

17 mai 2022

SOMMAIRE

- Présentation de l'ordre du jour
- Résultats annuels 2021 de Rallye
- Résultats annuels 2021 de Casino
- Gouvernement d'entreprise
- Rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

ORDRE DU JOUR (1/2)

Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes

- **De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire**

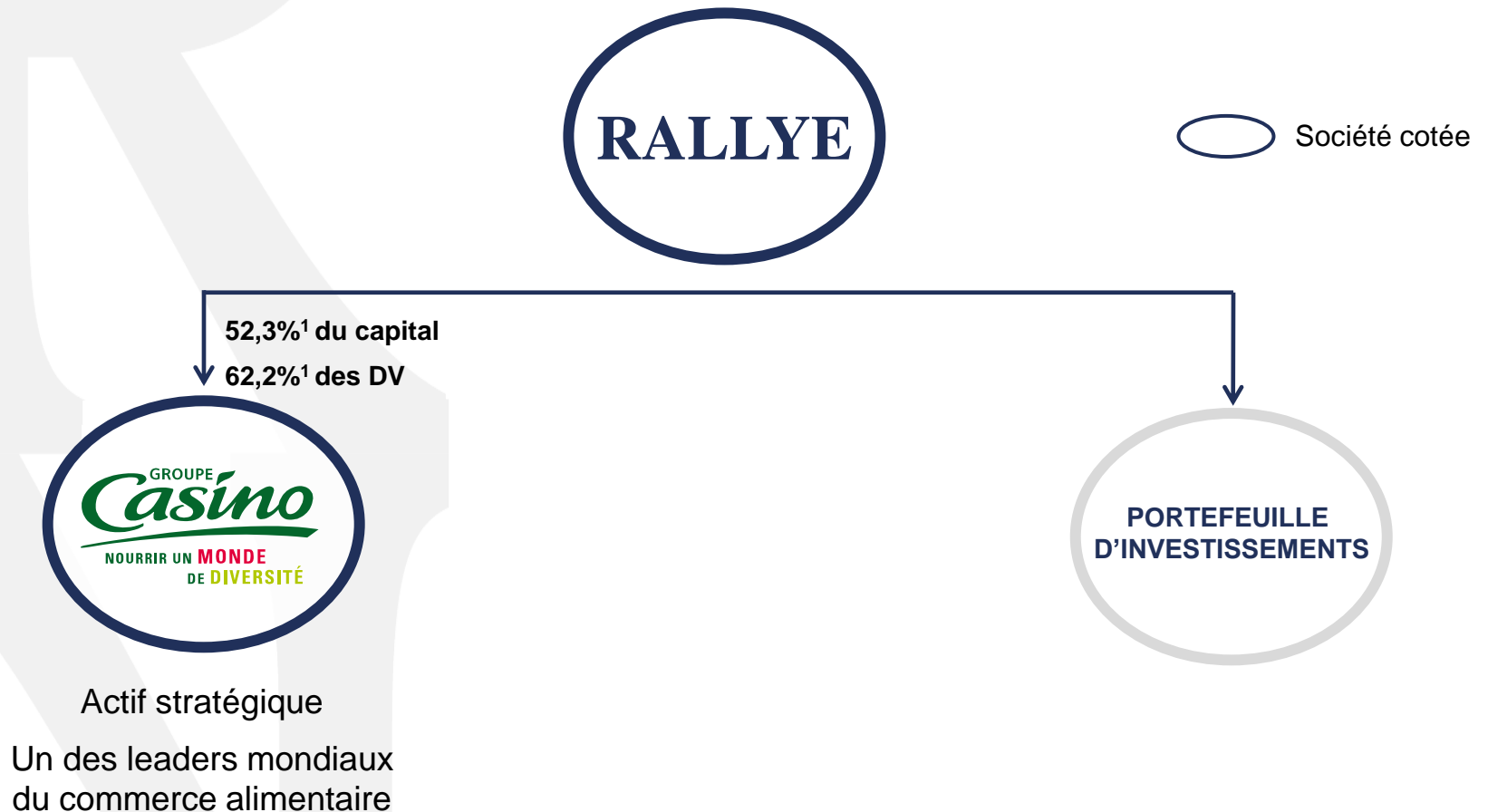
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées par l'article L.225-38 du code de commerce et rapport spécial des commissaires aux comptes - Approbations des conventions réglementées ;
- Renouvellement du mandat d'administrateurs ;
- Nominations d'administrateurs ;
- Renouvellement du mandat d'un censeur ;
- Nomination d'un censeur ;
- Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2021 ;
- Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice au Directeur général, en raison de son mandat ;
- Approbation de la politique de rémunération du Directeur général à raison de son mandat au titre de l'exercice 2022 ;
- Approbation de la politique de rémunération au titre du mandat 2022/2023 des mandataires sociaux non exécutifs ;
- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions.

- **De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire**
 - Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la société au bénéfice des membres du personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées – renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription ;
 - Pouvoirs pour les formalités.

SOMMAIRE

- Présentation de l'ordre du jour
- **Résultats annuels 2021 de Rallye**
- Résultats annuels 2021 de Casino
- Gouvernement d'entreprise
- Rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 17 MAI 2022



¹ Dont 12,7 millions d'actions, représentant 11,7% du capital et 8,6% des droits de vote de Casino, transférées par Rallye en fiducies-sûretés au bénéfice de Fimalac et d'établissements bancaires

FAITS MARQUANTS 2021

● Rallye :

- **Report de deux ans des échéances des plans de sauvegarde de Rallye et de ses sociétés-mères et corrélativement extension de la durée de ces derniers** par décision du Tribunal de commerce de Paris le 26 octobre 2021
- **Cession de Groupe Go Sport** à Hermione People & Brand, filiale de Financière Immobilière Bordelaise le 10 décembre 2021
- **Finalisation de deux offres de rachat sur la dette (début 2021 et début 2022) non sécurisée** par des actions Casino permettant au global de réduire la dette financière de Rallye de près de 400 M€.

● Casino :

- **En France**, la crise sanitaire 2020-2021 a particulièrement touché les géographies clés du Groupe telles que Paris et le sud-est de la France (baisse du trafic et des flux touristiques, restrictions d'accès)
- Dans ce contexte, Casino s'est profondément transformé et a finalisé son recentrage sur les **formats les plus porteurs et structurellement rentables** (premium, proximité, e-commerce)
- **Les plans d'économies** réalisés durant cette période ont permis de faire **baisser la base de coût** et de faire progresser à nouveau, de manière pérenne, la **rentabilité des enseignes**. Cette restructuration s'est accompagnée de charges exceptionnelles, qui ont pesé transitoirement sur la génération de cash-flows
- L'exécution du **plan de cession en France** initié en 2018, qui totalise **3,3 Mds€** à ce jour, a ralenti durant la crise sanitaire
- **Le modèle de Cdiscount s'est complètement transformé** en 2 ans passant d'un **modèle fondé sur les ventes directes à un modèle fondé sur la marketplace, le marketing digital** et une baisse des ventes directes, en attendant pour 2022 un **démarrage significatif du B2B (Octopia)**. Dans ce contexte Cdiscount affiche une **amélioration de tous les indicateurs sur 2 ans** après une année 2020 exceptionnelle
- **En Amérique Latine**, les géographies du Groupe ont été fortement touchées par la pandémie. Les enseignes ont dû s'adapter et des **opérations structurantes** ont été réalisées (spin-off d'Assai, cession des hypermarchés Extra de GPA à Assai) permettant de disposer **d'actifs adaptés et prêts à accélérer** sur leurs marchés respectifs

RÉSULTATS 2021

Résultats comptes consolidés - en M€	2020	2021
Chiffre d'affaires	31 919	30 555
Résultat opérationnel courant	1 405	1 180
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe	(43)	(140)
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe	(306)	(274)
Résultat net normalisé des activités poursuivies, part du groupe	(41)	(105)

Résultats comptes individuels - en M€	2020	2021
Charges nettes d'exploitation	(22)	(34)
Charges financières nettes sur emprunt	(142)	(119)
Produits financiers sur opérations de rachat et simplification	73	156
Dotations aux provisions financières nettes	(7)	(336)
Résultat net de l'exercice	(99)	(334)

PRINCIPES GÉNÉRAUX APPLICABLES À TOUS LES PLANS DE SAUVEGARDE

Le Tribunal de commerce de Paris a décidé le 26 octobre 2021 de reporter de deux ans les échéances des plans de sauvegarde et, corrélativement, d'étendre la durée de ces derniers.

Les principes généraux des plans de sauvegarde rappelés ci-dessous restent toutefois identiques :

- 1 Les plans de sauvegarde sont interdépendants à tous les niveaux
- 2 Les plans et l'apurement des passifs reposent essentiellement sur :
 - Les dividendes versés par Casino à Rallye, et la capacité de Rallye (et de ses sociétés mères) à verser des dividendes à ses actionnaires sur la durée des plans
 - Certaines cessions d'actifs identifiés : immobilier et actifs financiers, et
 - Différentes options de refinancement
- 3 Les plans prévoient, dès lors que les créanciers titulaires de nantissements de compte-titres sont remboursés, la mainlevée desdits nantissements et l'appropriation par les sociétés des flux de dividendes afférents aux titres initialement nantis
- 4 Les plans de sauvegarde ont été élaborés sur la base d'un passif déclaré retraité pour tenir compte du passif à payer intégrant en particulier les intérêts courus sur la durée des plans

PRINCIPES SPÉCIFIQUES AU PLAN DE SAUVEGARDE DE RALLYE SUITE A L'EXTENSION DÉCIDÉE PAR LE TRIBUNAL

Créanciers sécurisés par des actions Casino

- Rallye s'est engagée à :
 - Apurer, le cas échéant de manière anticipée, ces créances par appréhension des fruits tombant dans l'assiette des comptes titres nantis
 - Apurer les créances des créanciers sécurisés par des actions Casino à hauteur de 85% en année 5 (2025) et le solde en année 6 (2026) du plan
 - Renoncer à l'application des clauses d'écrêtement jusqu'au complet apurement du principal restant dû (les clauses d'arrosage étant elles-mêmes désactivées du fait de la sauvegarde)
- En contrepartie les créanciers acceptants se sont engagés à :
 - Accepter la constitution d'un nantissement de compte-titres de second rang portant sur les actions Casino, sous réserve que ce nantissement ne puisse en aucun cas porter atteinte aux droits des créanciers bénéficiant d'un nantissement Casino de premier rang

Créances sécurisées par des nantissements portant sur des actions de filiales de Rallye (autres que Casino)

- Apurement du passif d'ici la 12^{ème} annuité (2032) selon l'échéancier applicable aux créanciers non sécurisés incluant un remboursement anticipé en cas de cession des actifs immobiliers et de private equity de Rallye

Créanciers non sécurisés

- Apurement du passif d'ici la 12^{ème} annuité (2032) à compter de la date d'arrêté du plan de sauvegarde,
- L'échéancier (en % des créances définitivement admises en principal et, le cas échéant, en accessoires du principal) est le suivant:
 - Annuité 1 (2021) et 4 (2024) : total de €100,000 (à répartir lors de chacune des deux annuités entre l'ensemble des créanciers de Rallye au prorata de leurs créances définitivement admises)
 - Annuité 5 (2025) à 9 (2029) : 5%
 - Annuité 10 (2030) à 12 (2032) : 25% (diminué pour la dernière annuité des montants payés au titre des Annuités 1 et 4)

Remboursement des dernières annuités du plan

- Les dernières annuités du plan de sauvegarde de Rallye pourront, le cas échéant, être remboursées par la voie d'un refinancement

PRÉSENTATION DES OFFRES DE RACHAT SUR LA DETTE NON SÉCURISÉE DE RALLYE (1/2)

- Rallye a lancé deux offres de rachat sur sa dette non sécurisée par des actions Casino le 22 janvier 2021 (Première Offre) et le 23 mars 2022 (Deuxième Offre), ensemble les Offres de Rachat
- Les Offres de Rachat ont pour objectif (i) d'offrir aux porteurs de créances non sécurisées l'opportunité de se faire racheter tout ou partie de leurs créances à un prix déterminé et (ii) d'améliorer le profil d'endettement de Rallye, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de sauvegarde
- Les Offres de Rachat ont été financées par un financement remboursable in fine d'un montant global total de 82,4 M€ désormais intégralement tiré, dont les principales modalités sont les suivantes :
 - forme : prêt bancaire pour c.78% et émission obligataire pour c.22% ;
 - maturité : 4 ans (22 janvier 2025) ;
 - commission d'arrangement : 3 % du montant tiré ;
 - Marge : Euribor (floor 0%) + 8% cash ou 12% capitalisé au choix de Rallye;
 - commission de non-utilisation : 4,2% l'an ;
 - sûretés :
 - mise en place de fiducies-sûretés portant sur c.3,3M de titres Casino détenus par Rallye et libres de toutes sûretés (auxquels pourront s'ajouter c.9,5M de titres Casino en cas de remboursement du financement accordé par Fimalac en juillet 2020)
 - mise en place de nantissements de comptes de titres financiers portant sur 200 titres Casino (auxquels pourront s'ajouter un maximum de c.44M de titres Casino aujourd'hui nantis au bénéfice des créanciers sécurisés par des titres Casino lors de leur remboursement)

PRÉSENTATION DES OFFRES DE RACHAT SUR LA DETTE NON SÉCURISÉE DE RALLYE (2/2)

Paramètres de la Première Offre

- Date de lancement de l'offre : 22 janvier 2021
- Clôture de l'offre : 10 février 2021
- Règlement livraison : le 18 mai 2021
- Prix d'achat : 20% du montant des créances au jour du lancement de l'offre
- Montant de créances apportées et rachetées : 195,4 M€
- **Réduction de la dette financière nette : 156 M€**

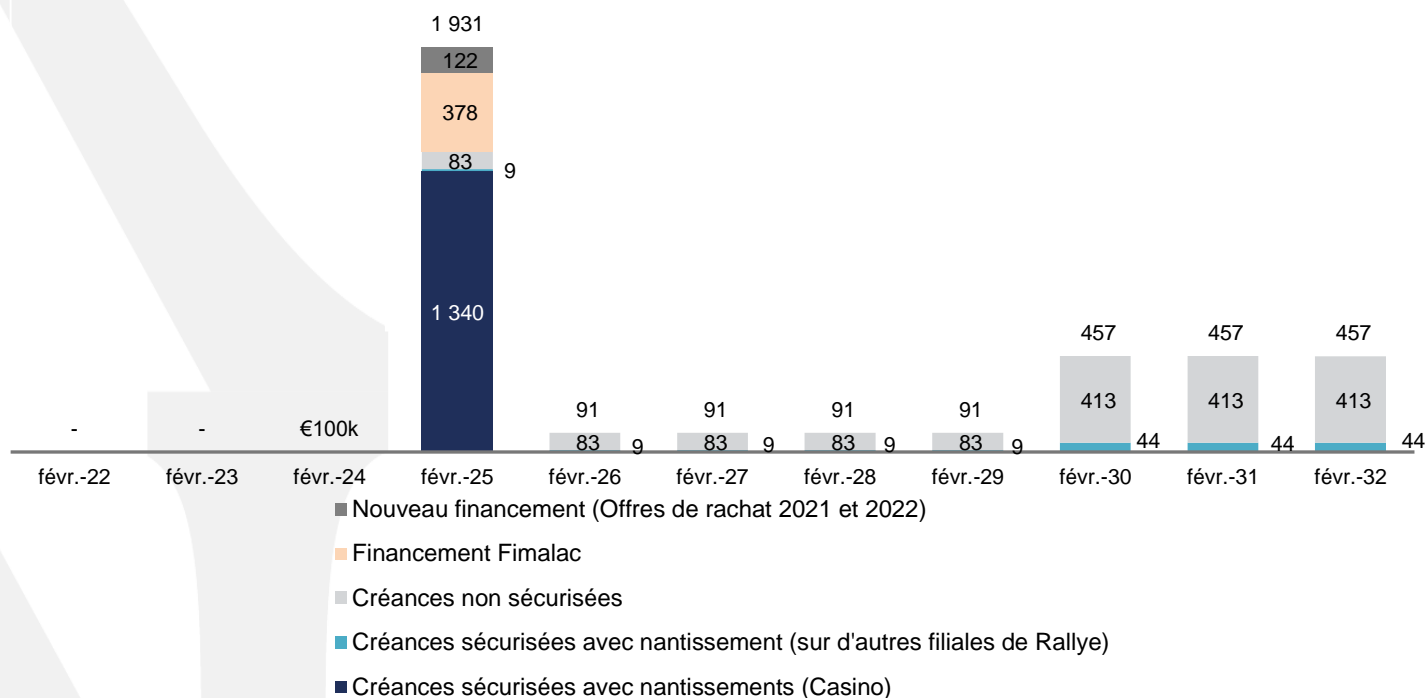
Paramètres de la Deuxième Offre

- Date de lancement de l'offre : 23 mars 2022
- Clôture de l'offre : 5 avril 2022
- Règlement livraison : le 16 mai 2022
- Prix d'achat : 15% du montant des créances au jour de l'entrée en sauvegarde (déduction faite des remboursements déjà effectués dans le cadre du plan)
- Montant nominal de créances apportées : 323,5 M€
- Ratio de pro ratisation : 75,64%
- Montant nominal des créances rachetées : 242 M€
- **Réduction de la dette financière nette : 235 M€**

Les Offres de rachat ont permis d'offrir une option courte à de nombreux investisseurs non sécurisés de Rallye réduisant en cumulé la dette financière nette de Rallye de 391 M€.

ÉCHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER DE RALLYE

- Suite à l'extension du plan de sauvegarde de Rallye et au règlement livraison de la Deuxième Offre l'échéancier de dette de Rallye a été ajusté et la prochaine échéance significative interviendra en février 2025 :



Pour mémoire, le plan de sauvegarde de Rallye dépend principalement de la capacité distributive de Casino qui est encadrée par sa documentation financière qui autorise la distribution de dividendes dès lors que le ratio dette financière brute / EBITDA après loyers (France Retail + E-commerce) est inférieur à 3,5x. Au 31 décembre 2021, le ratio dette financière brute / EBITDA après loyers (France Retail + E-commerce) s'établit à 6,47x.

SOMMAIRE

- Présentation de l'ordre du jour
- Résultats annuels 2021 de Rallye
- **Résultats annuels 2021 de Casino**
- Gouvernement d'entreprise
- Rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

CHIFFRES CLÉS 2021

En M€	à change constant					
	2019	2020	2021	Var 1 an	Var 2 ans	
Chiffre d'affaires	34 645	31 912	30 549	-0,8%	+6,9%	} Progression comparable
dont France Retail	16 322	15 219	14 071	-5,4%	-2,6%	
<i>dont Enseignes de Distribution¹</i>	15 494	14 813	14 071	-5,4%	-2,6%	
<i>dont Vindémia (cédé en juin 2020)</i>	828	406	0	-	-	
<i>dont Cdiscount</i>	1 966	2 037	2 031	-0,3%	+3,3%	} Progression comparable
<i>Volume d'affaires</i>	3 899	4 204	4 206	+0,0%	+7,9%	
<i>dont Marketplace</i>	1 245	1 514	1 518	+0,2%	+22%	
<i>dont Ventes directes</i>	1 991	1 934	1 840	-4,9%	-7,6%	
<i>dont Latam</i>	16 358	14 656	14 448	+2,7%	+15%	
EBITDA²	2 640	2 738	2 527	-4,7%	12%	
ROC²	1 321	1 422	1 193	-12,0%	9,7%	} Progression comparable
dont France Retail	689	621	535	-14%	-22%	
<i>dont Enseignes de Distribution¹</i>	510	488	484	-0,8%	-5,0%	
<i>Marge (en %)</i>	3,3%	3,3%	3,4%	+14 bps	+15 bps	
<i>dont Cdiscount</i>	4	53	18	-65%	369%	
<i>Marge (en %)</i>	0,2%	2,6%	0,9%	-168 bps	+71 bps	
<i>dont Latam (hors crédits fiscaux)</i>	628	610	612	+7,9%	+34%	
<i>Marge (en %)</i>	3,8%	4,2%	4,2%	+8 bps	+40 bps	
Dette financière nette hors IFRS 5	5 657	4 634	5 858			
<i>dont France</i>	4 069	3 751	4 736			
<i>dont Latam retail</i>	1 587	882	1 122			

¹ France Retail hors promotion immobilière, GreenYellow et Vindémia (cédé en juin 2020); ² Dont 28 M€ de crédit fiscaux retraités par les filiales dans le calcul de l'EBITDA ajusté en 2021 (139 M€ en 2020, aucun en 2019)

FAITS MARQUANTS 2021 - FRANCE

- **Casino a finalisé son recentrage sur les formats les plus porteurs (premium, proximité, e-commerce) qui représentent 76% de ses ventes (+16 pts vs 2018)**
 - Nouvelle progression de la marge d'EBITDA à 9,1% (8,3% en 2019) des enseignes de distribution¹ portée par les plans d'efficience
 - Toutes les enseignes sont rentables, avec un niveau de rentabilité très satisfaisant pour les formats porteurs
- **Casino priorise les formats en croissance structurelle : (i) la proximité et (ii) l'e-commerce en partenariat avec des leaders européens ou mondiaux (Ocado, Amazon, Gorillas)**
 - Proximité : ouverture de 730 magasins de proximité en zones urbaines (Franprix, Naturalia, Monop'), péri-urbaines et rurales (Vival, Spar, etc.) depuis janvier 2021
 - E-commerce alimentaire : livraison à domicile en progression de +48% sur l'année, au-delà du marché (+25%²), avec un fort leadership en Ile de France
- **Lancement de l'alliance aux achats avec Intermarché en septembre 2021 et extension aux achats non marchands à partir d'avril 2022**
- **Avancement du plan de cession qui atteint 3,3 Mds€ à ce jour**
- **Au T1 2022, le chiffre d'affaires des enseigne de distribution présente une variation de -1,6% en comparable, en amélioration séquentielle par rapport au T4 2021 (-3,0%) et au T3 2021 (-4,3%). Les enseignes retrouvent une dynamique de croissance sur les 4 dernières semaines (4S au 17 avril 2022) avec une progression comparable de +2,0%. Le e-commerce alimentaire reste dynamique avec une croissance de +21% sur le trimestre. Poursuite de la stratégie de développement des formats de proximité avec près de 200 ouvertures de magasins (Vival, Spar, Le Petit Casino, Franprix...)**

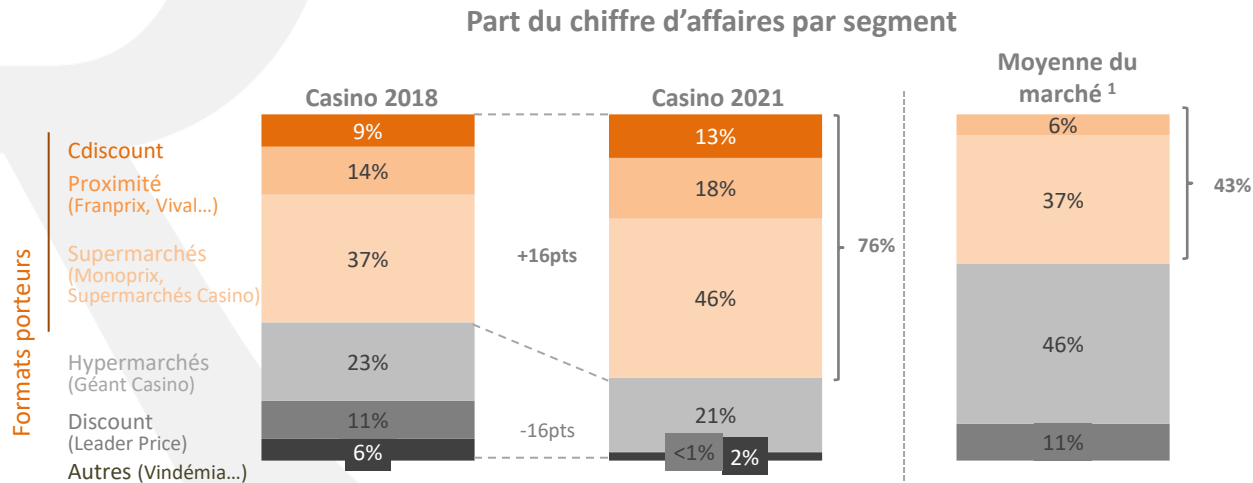
¹ France Retail hors GreenYellow, Vindémia et promotion immobilière ; ² Source NielsenIQ

FAITS MARQUANTS 2021 - AMÉRIQUE LATINE

- **Casino dispose désormais de 3 actifs adaptés à leurs marchés respectifs et prêts à accélérer leur croissance :**
 - › Grupo Éxito, leader en Colombie et en Uruguay avec des ventes 2021 en croissance de +7,5%¹
 - › Assaí, qui vise un chiffre d'affaires bruts de 100 MdsR\$ en 2024 sur le Cash & Carry via l'ouverture de c. 50 magasins et la conversion des 70 hypermarchés Extra
 - › GPA, recentré sur les formats porteurs (premium, proximité et e-commerce) dans les régions les plus porteuses (São Paulo)
- **L'année 2021 a été marquée par :**
 - › La cotation d'Assaí sur le Novo Mercado et le New York Stock Exchange en mars 2021, après scission de GPA fin 2020
 - › La cession de 70 hypermarchés Extra détenus par GPA à Assaí
- **Accélération d'Assaí sur son modèle d'affaires très rentable**
 - › Progression de +18% de l'EBITDA à 489 M€ et amélioration de la marge
 - › Ouverture de 28 magasins en 2021 (parc de 212 magasins)
- **Recentrage de GPA sur le premium, la proximité et l'e-commerce**
 - › Concentration sur les formats rentables du premium et de la proximité
 - › Priorité donnée à l'e-commerce alimentaire et accélération dans la région de São Paulo où GPA possède une forte notoriété
- **Au T1 2022, Assaí et Grupo Éxito poursuivent leurs excellentes performances. Assaí a déjà pris possession de 60 hypermarchés GPA en vue de leur conversion au format Cash & Carry et prévoit l'ouverture de 40 d'entre eux au second semestre 2022**

¹ Variation en monnaie locale, données publiées par la filiale

FRANCE – ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉ ET ACCÉLÉRATION SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES



- Finalisation de la phase d'amélioration du mix d'activités
 - **Recentrage du Groupe sur les segments porteurs (premium, proximité, Cdiscount) tous rentables**
 - **Les formats porteurs représentent désormais 76% du chiffre d'affaires** (43% pour la moyenne du marché), en progression de **+16 pts vs 2018**
 - Les **hypermarchés** (c. 20% du chiffre d'affaires) sont localisés pour moitié en Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et région bordelaise

- Accélération sur les priorités stratégiques des enseignes de distribution France
 - **Ouvertures de 730 magasins de proximité depuis janvier 2021** en zones urbaines (Franprix, Naturalia, Monop'), péri-urbaines et rurales (Spar, Vival...) avec un modèle de développement en franchise, à faible intensité capitalistique,
 - **Performance désormais en ligne avec le marché**, en nette amélioration par rapport aux tendances des dernières périodes,
 - Renforcement **des marqueurs sur lesquels Casino est précurseur** (lancement d'abonnements, couverture exhaustive des besoins sur la livraison à domicile, poursuite de la réduction des espaces non alimentaires au profit de l'alimentaire et d'espaces spécialisés non-alimentaires)

¹ Parts de marché Kantar (CAM à la P12), e-commerce intégré au prorata dans les segments hypermarchés et supermarchés

ENSEIGNES DE DISTRIBUTION - FRANCE

● Développement des abonnements

- › Lancés dès 2019, les abonnements offrent 10% de remise¹ dans les enseignes Casino et Monoprix
- › Casino compte plus de 210 000 abonnés Casino ou Monoprix au 31 décembre 2021 (doublement du nombre d'abonnés sur 1 an et fort accroissement du nombre d'abonnés Monoprix depuis le lancement en septembre 2021)
- › Renforcement de la fidélisation des clients avec une compétitivité prix significative des enseignes après remise de 10% - les abonnés des enseignes Géant et Supermarchés Casino dépensent en moyenne quatre fois plus que les non-abonnés

● E-commerce – livraison à domicile en hausse de +48%

- › Livraison à domicile en très forte dynamique avec une progression de +48% (vs +25% pour le marché²), avec un fort leadership en Ile de France³
- › Casino s'appuie sur des partenaires technologiques leaders dans leurs domaines (Ocado, Amazon et Gorillas)

● Des outils digitaux au service des clients et des opérations

- › Une expérience omnicanale unique avec un parcours entièrement digitalisé grâce à l'utilisation de smartphone pour scanner les produits et payer, 63% des ventes en hypermarchés Géant et supermarchés Casino réalisées sur smartphone ou caisse automatique.
- › Personnalisation des offres et monétisation des données avec 26% du chiffre d'affaires réalisés par les porteurs de l'application Casino Max en fin d'année et valorisation du trafic client avec relevanC et Infinity Advertising⁴
- › Utilisation d'outils d'intelligence artificielle en magasins et en logistique, expertise IA internalisée au sein de relevanC et des enseignes, partenariat avec Google Cloud et Amazon Web Services

● Mise en place du partenariat aux achats AUXO avec Intermarché en septembre 2021

- › Partenariat qui s'inscrit dans la durée (5 ans) couvrant un champ large : les achats alimentaires, les achats non alimentaires, la commercialisation de services internationaux et la monétisation des données clients
- › Avec une part de marché de 24%⁵, AUXO est le 2^e acteur du marché français, il permet à Casino d'améliorer ses conditions d'achat auprès de ses grands fournisseurs.
- › A partir d'avril 2022, le partenariat avec Intermarché est étendu aux achats non marchands

¹ Remise de 10% sur les achats moyennant des frais adhésion d'environ 10€ par mois. Frais d'adhésion dégressifs selon la durée de souscription ² Source NielsenIQ, P13 cumul annuel mobile ³ Source NielsenIQ, T4 2021 ⁴ JV entre le Groupe Casino et Intermarché ⁵ Source Kantar (CAM P1 2022)

Cdiscount

Poursuite de la stratégie à long terme : expansion de la marketplace et du marketing digital, et accélération des activités B2B

- Performance solide en 2021 après une année 2020 exceptionnelle
- Evolution profonde du modèle vers un mix d'activités plus rentables (hausse de la marketplace, du marketing digital et B2B, baisse des ventes directes)
- Amélioration de tous les indicateurs clients par rapport à 2019
- GMV B2B multiplié par 3,5x sur 2 ans (Offre Octopia de marketplace-as-a-service et offres logistiques C-logistics et C Chez Vous)
- Accord entre Octopia et Ocado afin de proposer la marketplace Octopia aux clients d'Ocado

relevanc

Poursuite du développement d'une activité porteuse

- Poursuite du développement et de l'expansion stratégique pour relevanc (lancement d'Infinity Advertising en partenariat avec Intermarché afin de proposer des services de retail media et de ciblage de promotions pour les marques alimentaires, lancement des activités au Brésil et en Colombie, acquisition d'Inlead)
- Développement de partenariats avec des leaders technologiques (Google Cloud, Accenture, Amazon Web Services)
- Commercialisation d'une plateforme de Retail Média en B2B auprès d'autres distributeurs en France et à l'international pour monétiser leurs données et espaces publicitaires



Forte dynamique de l'activité en 2021

- Progression de la base photovoltaïque installée ou en construction de +31% et des projets d'efficacité énergétique installés ou en construction de +16% par rapport à décembre 2020
- Poursuite de l'expansion géographiques et des partenariats porteurs (développement de nouveaux territoires en **Europe de l'Est**, renforcement des géographies historiques en Asie sur Sud-Est, **partenariat stratégique avec Schneider Electric**, partenariat avec **Amazon Web Services** afin de fournir de l'énergie renouvelable)
- Levée de 109 M€ auprès d'un investisseur institutionnel et mise en place d'une ligne de crédit syndiqué de 87 M€ afin d'accélérer la croissance en 2022.

RSE – UN ENGAGEMENT RSE RECONNU

- **Engagement RSE reconnu par les agences de notation extra-financières**
 - › Classé 1^{er} distributeur et 8^e société mondiale dans le classement ESG de Moody's en 2021
- **Engagement de réduction des émissions carbone de -38% d'ici 2030¹**
 - › Baisse des émissions carbone du Groupe de **-12%** en 2021 (-20% depuis 2015)
 - › Ouverture par Monoprix du premier entrepôt à **faible émission carbone** certifié *Breeam outstanding* en France, avec 25% de l'électricité issue d'une centrale solaire installée sur la toiture
 - › Flotte de 480 camions à émission carbone réduite (GNV, bio-GNV, colza, électrique)
- **Promotion d'une consommation responsable**
 - › Chiffre d'affaires **bio** de 1,2 Md€, quote-part en progression de +10 bps
 - › **Nutriscore affiché sur 100%** des produits à marque Casino (60% notés A, B, ou C)
 - › Plus de **1 400 produits à base de protéines végétales** dans les enseignes du Groupe
 - › **Economie circulaire** : un téléphone sur quatre sur Cdiscount est reconditionné
- **Acteur inclusif en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité**
 - › Certification « **Top Employers** » obtenue par Monoprix et Casino ; « **Great Place to Work** » par Cdiscount
 - › **Féminisation de l'encadrement** de 41% au niveau Groupe
 - › Plus de 8 700 travailleurs en situation de handicap

¹ Scopes 1 et 2 par rapport à 2015, cible Groupe

Les formats étant tous rentables, la priorité est à la croissance organique

- **En 2021, Casino a finalisé son repositionnement sur les formats durablement porteurs avec un niveau de rentabilité très satisfaisant**
- **En 2022, dans un contexte de normalisation de la situation sanitaire et au vu des dernières tendances sur le marché parisien, Casino réaffirme sa confiance à :**
 - Retrouver une dynamique de croissance portée par l'expansion sur les enseignes de proximité (plus de 800 ouvertures) et l'e-commerce alimentaire
 - Maintenir un niveau de **rentabilité élevé et améliorer la génération de cash-flows**

Au vu des perspectives actuelles et des **options disponibles**, Casino est confiant dans sa capacité à **finaliser le plan de cession de 4,5 Mds€ en France au plus tard fin 2023**

SOMMAIRE

- Présentation de l'ordre du jour
- Résultats annuels 2021 de Rallye
- Résultats annuels 2021 de Casino
- **Gouvernement d'entreprise**
- Rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 9 administratrices et administrateurs dont 1 administrateur représentant les salariés
- 2 membres indépendants
- 4 femmes : 50%¹
- 2 censeurs

9 administrateurs				2 censeurs
2 membres indépendants	1 personnalité extérieure	5 membres représentants l'actionnaire majoritaire	1 administrateur représentant les salariés	
Catherine Fulconis Anne Yannic	Philippe Charrier	Jean-Charles Naouri Jacques Dumas Virginie Grin (<i>représentante de Finatis</i>) Didier Lévêque (<i>représentant de Foncière Euris</i>) Odile Muracciole (<i>représentante d'Euris</i>)	Gilbert Delahaye	Jean-Chodron de Courcel Christian Paillot

¹ L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour l'appréciation de la représentation des femmes et des hommes et des membres indépendants

ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2021

Le Conseil d'administration qui s'est réuni 9 fois en 2021 (98,9% taux de présence) est assisté dans l'exercice de ses activités de 3 Comités :

Comité d'audit	Comité des nominations et des rémunérations	Comité de suivi de la sauvegarde
Philippe Charrier (Président) Anne Yannic Didier Lévêque	Catherine Fulconis (Présidente) Philippe Charrier Gilbert Delahaye Odile Muracciole	Anne Yannic (Présidente) Catherine Fulconis Philippe Charrier Didier Lévêque
1/3 de membres indépendants et une personnalité extérieure 3 réunions 100% taux de présence	1/3 de membres indépendants et une personnalité extérieure 4 réunions 100% taux de présence	50% de membres indépendants et une personnalité extérieure 5 réunions 95% taux de présence

Le Conseil et ses trois Comités, chacun dans ses domaines de compétences respectifs, ont été saisis des principaux sujets suivants :

- Activité et résultats du groupe
- Suivi de la procédure de sauvegarde
- Offre globale de rachat de la dette non sécurisée par des actions Casino
- Information sur l'évolution du plan de cessions par le groupe Casino d'actifs non stratégiques - Cession de Groupe Go Sport
- Examen de la demande de report de 2 ans des échéances du plan de sauvegarde de Rallye sollicitée par les Commissaires à l'Exécution du Plan
- Aménagement des accords conclus avec Fimalac en 2020 (extension à 4 ans de la maturité du financement obligataire et versement à Rallye des dividendes potentiels attachées aux 9,5 millions d'actions Casino placées en fiducie-sûreté, dans la limite unitaire de 2 euros)
- Gouvernance, composition et fonctionnement du Conseil et des Comités
- Rémunérations des mandataires sociaux

PROPOSITION DE NOMINATIONS ET DE RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET DE CENSEURS (1/2)

- **Nomination de 2 nouveaux administrateurs indépendants** en remplacement de Monsieur Philippe Charrier (lequel a perdu son statut de membre indépendant au regard des critères du Code Afep-Medef avec 12 ans d'exercice de ses fonctions) et de Madame Catherine Fulconis (laquelle n'a pas souhaité le renouvellement de son mandat) :
 - Madame Laurence Dors, laquelle a notamment occupé des fonctions de Direction générale chez Lagardère, EADS, Dassault Systèmes, Renault ;
 - Monsieur Philippe Castagnac, lequel a assuré en particulier les fonctions de Président et de Directeur général du groupe Mazars.

Ces nominations permettraient au Conseil d'administration d'atteindre de nouveau 1/3 de membres indépendants conformément au code Afep-Medef pour les sociétés contrôlées

**Laurence
Dors**

Ancienne élève de École Normale Supérieure (1977) et de l'ENA (1983), a commencé sa carrière en tant que haut-fonctionnaire du Ministère des Finances, et ancien membre des cabinets du Ministre de l'Économie (1994-1995) puis du Premier Ministre (1995-1997). Elle a ensuite occupé des fonctions de Direction générale chez Lagardère, EADS, Dassault Systèmes, Renault puis comme cofondatrice et Senior Partner du cabinet de conseil Theano Advisors (2012-2018). Spécialiste des questions de gouvernance, elle se consacre depuis 2018 à ses mandats d'administratrice indépendante de plusieurs sociétés cotées et non cotées et de membre du conseil d'administration et présidente de la commission prospective et recherche de l'Institut Français des Administrateurs (IFA).

**Philippe
Castagnac**

Diplômé de l'ESC Rouen est entré chez Mazars en 1978. Il est nommé Directeur Général de Mazars en France en 2006 après en avoir été Directeur Général Délégué de 2003 à 2006, puis Président de 2010 à 2012. En 2006, il devient l'un des cinq membres du Conseil de Gérance du Groupe, organe exécutif de l'organisation internationale. Il a présidé le Conseil de Gérance du Groupe en tant que Président et directeur général du Groupe à partir de 2011. Depuis 2019, il est Honorary Chairman de Mazars.

PROPOSITION DE NOMINATIONS ET DE RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET DE CENSEURS (2/2)

- **Nomination de la société Matignon Diderot représentée par Monsieur Alexis Ravalais**, filiale du groupe en remplacement de Monsieur Jacques Dumas, lequel a souhaité cesser ses fonctions d'administrateur dans le cadre de son départ à la retraite
- **Renouvellement des mandats d'administrateurs de** : Madame Anne Yannic et Monsieur Jean-Charles Naouri ainsi que des sociétés Euris (représentée par Madame Odile Muracciole), Finatis (qui sera représentée par Monsieur Didier Lévêque) et Foncière Euris (qui sera représentée par Madame Virginie Grin)
- **Renouvellement du mandat de censeur** de Monsieur Jean Chodron de Courcel et **nomination** de Monsieur Philippe Charrier en qualité de censeur en remplacement de Monsieur Christian Paillot.

Ainsi à l'issue de l'Assemblée générale et sous réserve de l'approbation des propositions de nominations et de renouvellements présentées, le Conseil serait composé comme suit :

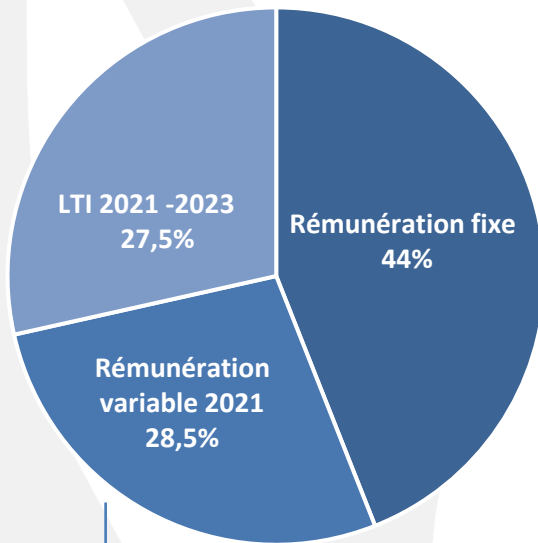
9 administratrices et administrateurs (50% de femmes)			2 censeurs
3 membres indépendants 1/3	5 membres représentants l'actionnaire majoritaire	1 administrateur représentant les salariés	
Philippe Castagnac Laurence Dors Anne Yannic	Jean-Charles Naouri Virginie Grin (<i>représentante de Foncière Euris</i>) Didier Lévêque (<i>représentant de Finatis</i>) Odile Muracciole (<i>représentante d'Euris</i>) Alexis Ravalais (<i>représentant de Matignon Diderot</i>)	Gilbert Delahaye	Philippe Charrier Jean-Chodron de Courcel

DISSOCIATION DE LA PRÉSIDENTENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- La Direction générale dissociée depuis le 28 février 2013 de la Présidence du Conseil d'administration assumée par M. Jean-Charles NAOURI, est assurée depuis le 4 avril 2017, par M. Franck HATTAB
- A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration sera appelé à délibérer sur la proposition de maintien de la dissociation de ces fonctions et à reconduire M. Jean-Charles NAOURI dans ses fonctions de Président ainsi que M. Franck HATTAB comme Directeur général
- En application de l'article L.225-56 du Code de commerce, la Direction générale dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société
- Néanmoins, sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration certaines opérations de gestion, en considération de leur nature ou de leur montant

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (RÉSOLUTION 17)

Structure de rémunération 2021 de base À la cible (en %) Assemblée générale du 18 mai 2021 (99,64%)



- Rémunération fixe 2021 : **480 000 euros bruts**
- Rémunération variable 2021 à verser en 2022* : **165 588 euros bruts**
- Rémunération variable long terme 2019-2021 attribuée en 2019 et à verser en 2022* : **101 176 euros bruts** sur la base des réalisations

Montant cible de 310 K€

- Objectifs quantitatifs (65%)
 - EBITDA France consolidé
 - Réduction de l'endettement brut de Rallye
- Objectifs qualitatifs individuels et l'appréciation des attitudes et comportements managériaux (35%)
- Surperformance (200%) uniquement sur les critères quantitatifs

* versement conditionné au vote de l'Assemblée

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (RÉSOLUTION 18)

Rémunération fixe	Fixée à 500 000 euros bruts (valorisation de 4% tenant compte qu'elle est inchangée depuis 2019), en ligne avec les pratiques de marché comparables
Rémunération variable annuelle 2022	<ul style="list-style-type: none">• Montant cible fixé à 350 000 euros porté ainsi à 70% de la rémunération fixe, également en ligne avec les pratiques de marché comparables• Objectifs quantitatifs<ul style="list-style-type: none">. Renforcement de leur poids (75% vs 65%) :. Maintien des 2 objectifs quantitatifs financiers:<ul style="list-style-type: none">- croissance de l'EBITDA France 2022 (minoré des loyers)- réduction de l'endettement brut de Rallye. Introduction d'un critère quantitatif non financier lié à la RSE apprécié sur la base des notations obtenues par Casino dans les évaluations de FTSE Group, Moody's ESG / Vigeo Eiris et DJSI• Objectifs qualitatifs maintenus (poids réduit de 35% à 25%) : gestion courante de la sauvegarde, communication financière et attitudes et comportements managériaux• Surperformance appliquée, comme en 2021, uniquement aux objectifs quantitatifs financiers, soit un montant maximum, comme en 2021, pouvant représenter 165 % de la rémunération cible soit 577 500 euros bruts pour 2022.
Rémunération variable conditionnelle à long terme (LTI) 2022-2024	<ul style="list-style-type: none">• Montant cible aligné sur celui de la rémunération variable 2022, soit 350 000 euros• Performances appréciées sur 3 ans : 2022-2024• Maintien de deux critères uniquement quantitatifs :<ul style="list-style-type: none">- Réduction de l'endettement brut de Rallye (50%)- Évolution du cours de bourse de Rallye (50%)• Maintien de la surperformance à 200%• Au titre de la rétention et suivant les recommandations de l'expert en rémunération, versement d'une partie du montant cible à concurrence de 100 000 euros, sous la seule condition de présence du Directeur général.
Autres éléments	Le Directeur général est affilié à la GSC (garantie perte d'emploi – constituant un avantage en nature) et au régimes collectifs de prévoyance, d'assurance santé et de retraites complémentaires et supplémentaires (cotisations définies) en vigueur au sein de la société

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX NON EXÉCUTIFS (RÉSOLUTION 19)

- **Rémunération versée en 2021 au titre du mandat 2020/2021 :**

- Montant global de 264 750 euros bruts pour les administrateurs et les Présidents et membres des Comités

- **Politique de rémunération au titre du mandat 2022/2023**

- Maintien des mêmes modalités d'attribution tant pour les administrateurs que pour les membres et les présidents des comités :
 - **Rémunération des Administrateurs** : Montant individuel de base de 20 K€ (partie fixe de 4 K€ et partie variable de 16 K€) inchangé depuis 2002, limité à 10 K€ pour le Président du Conseil et les autres administrateurs représentant l'actionnaire de contrôle
 - **Rémunération complémentaires des membres des Comités** : Montant individuel de base de 10 K€, en fonction des présences effectives, majoré de 10 K€ pour la Présidence d'un Comité

Les informations relatives aux rémunérations versées au cours de l'exercice 2021 aux mandataires sociaux non exécutifs de la Société (visées par l'article L. 22-10-9 I du code du Commerce) sont détaillés dans le Document d'enregistrement universel 2021

SOMMAIRE

- Présentation de l'ordre du jour
- Résultats annuels 2021 de Rallye
- Résultats annuels 2021 de Casino
- Gouvernement d'entreprise
- **Rapports des commissaires aux comptes**
- Présentation des résolutions
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

COMPTES ANNUELS DE RALLYE (PAGES 234 A 238 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021)

Première résolution :

▪ Certification des comptes sans réserve

« Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »

▪ Points clés de l'audit

- Procédure de sauvegarde et homologation du plan
- Evaluation des titres de participation

▪ Vérifications spécifiques

- Rapport de gestion : nous n'avons pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes.
- Informations fournies en matière de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux et les engagements consentis en leur faveur : nous attestons de leur exactitude et de leur sincérité.
- Comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen (ESEF) : nous avons vérifié le respect de ce format.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RALLYE (PAGES 114 À 119 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021)

Deuxième résolution :

- Certification des comptes sans réserve comportant une observation sur le changement de méthode suite à la première application de la décision de l'IFRS IC relative à l'attribution des avantages au personnel aux périodes de services dans le cadre de certains régimes à prestations définies.

- Points clés de l'audit
 - Procédure de sauvegarde et homologation du plan
 - Test de dépréciation des goodwill et des marques
 - Respect des ratios bancaires
 - Comptabilisation des crédits fiscaux de taxes et suivi des passifs fiscaux éventuels chez GPA et Sendas
 - Evaluation des avantages commerciaux à percevoir des fournisseurs en fin d'exercice

- Vérifications spécifiques
 - Nous n'avons pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

RAPPORTS SPÉCIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conventions réglementées (quatrième et cinquième résolutions - Document d'enregistrement universel - pages 264 à 266) :

- Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale
 - Convention réglementée relative aux contrat de souscription, contrat de fiducie et convention de nantissement conclus le 5 mai 2021 avec Fimalac en vue de financer le rachat avec décote d'une partie de la dette non sécurisée (quatrième résolution)
 - Convention réglementée relative à l'avenant au financement obligataire avec la société Fimalac conclu le 12 juin 2020 (cinquième résolution)
- Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale
 - *Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs*
 - Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé – Financement obligataire avec la société Fimalac conclu le 12 juin 2020
 - Sans exécution au cours de l'exercice écoulé – Garantie de la SCI Ruban Bleu Saint Nazaire

Attributions gratuites d'actions (vingt-et-unième résolution) :

- Renouvellement de l'autorisation pour une période de 38 mois toujours limitée à 1% du capital au 17 mai 2022 pouvant être attribué au titre de la 21^{ème} résolution
 - Nous n'avons pas d'observation sur les informations données portant sur l'opération envisagée.

SOMMAIRE

- Présentation de l'ordre du jour
- Résultats annuels 2021 de Rallye
- Résultats annuels 2021 de Casino
- Gouvernement d'entreprise
- Rapports des commissaires aux comptes
- **Présentation des résolutions**
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première et deuxième résolution – Approbation des comptes sociaux et consolidés 2021

Troisième résolution – Affectation sur résultat de l'exercice

Quatrième et cinquième résolution – Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce

Sixième à quinzième résolutions – Renouvellement du mandat d'administrateurs et d'un censeur, nomination d'administrateurs et d'un censeur

Seizième résolution – Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce relatives à la rémunération 2021 des mandataires sociaux

Dix-septième résolution – Approbation des éléments de rémunération du Directeur général à raison de son mandat, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021

Dix-huitième résolution – Approbation de la politique de rémunération du Directeur général à raison de son mandat au titre de l'exercice 2022

Dix-neuvième résolution – Approbation de la politique de rémunération au titre du mandat 2022/2023 des mandataires sociaux non exécutifs

Vingtième résolution – Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions

R	Objet	Plafond	Prix d'achat maximum	Durée
20	• Rachat d'actions	10% du capital	30 € par action	18 mois

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Vingtième-et-unième résolution – Attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice des salariés du Groupe

R	Objet	Durée	Montant maximal
21	• Attribution gratuite d'actions	38 mois	1 % du capital

Vingt-deuxième résolution – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

SOMMAIRE

- Présentation de l'ordre du jour
- Résultats annuels 2021 de Rallye
- Résultats annuels 2021 de Casino
- Gouvernement d'entreprise
- Rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire